

DEC170391DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Mark VAN DE VELDE, directeur de l'unité UMR8135 intitulée Langage, Langues et Cultures d'Afrique noire, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL, déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février 2017 ;

Vu la décision DEC152756INSHS du 22 décembre 2015 portant nomination Monsieur Mark VAN DE VELDE aux fonctions de directeur et de Madame Yvonne TREIS aux fonctions de directrice adjointe de l'unité UMR8135, intitulée « Langage, Langues et Culture d'Afrique noire-LLACAN » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Mark VAN DE VELDE, directeur de l'unité UMR8135 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Mark VAN DE VELDE directeur, délégation de signature est donnée à Madame Yvonne TREIS, Chargée de recherche 1^{ère} classe, Monsieur Claude RILLY, chargé de recherche 1^{ère} classe, Madame Jeanne ZERNER, ingénieur d'étude 1^{ère} classe, et Mme Magali SANSONETTI-DIRAISON, assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC151759DR03 du 28 juillet 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

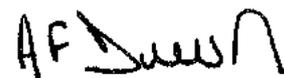
Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 22 février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise DUVAL

Décision portant délégation de signature à Monsieur Eric WITTERSHEIM, directeur de l'unité UMR8156 intitulée Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux Sciences Sociales, Politique, Santé (IRIS), par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL, déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février 2017 ;

Vu la décision DEC162064INSHS du 10 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Eric WITTERSHEIM en qualité de directeur et nomination de Mesdames Nathalie FERRE et Joëlle VAILLY en qualité de directrices adjointes de l'unité UMR8156 intitulée « Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux Sciences Sociales, Politique, Santé (IRIS) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Eric WITTERSHEIM, directeur de l'unité UMR8156, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eric WITTERSHEIM, délégation de signature est donnée à Madame Joëlle VAILLY, Chargée de recherche, Madame Nathalie FERRE, Professeur, Madame Emilie JACQUEMOT, Ingénieur d'études, et Madame Estelle GIRARD, Ingénieur d'études, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC162562DR01 du 17 novembre 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise DUVAL

Décision donnant délégation de signature à Madame Véronique BOUDON, directrice de l'unité UMR8167 intitulée Orient et Méditerranée, textes-archéologie-histoires, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL, déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février 2017;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8167, intitulée « Orient et Méditerranée, textes-archéologie-histoires, dont la directrice est Madame Véronique BOUDON ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Véronique BOUDON, directrice de l'unité UMR8167, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Véronique BOUDON, délégation de signature est donnée à Madame Françoise BRIQUEL-CHATONNET, Directrice de recherche 1^{ère} classe, Madame Sylvie DENOIX, Directrice de recherche 2^{ème} classe, Monsieur Vincent DEROCHE, Directeur de recherche 2^{ème} classe, Monsieur Pierre TALLET, Maître de conférences hors classe, Monsieur Olivier MUNNICH, Professeur agrégé classe exceptionnelle, Madame Marie-Véronique DIAMANT, Technicienne de classe supérieure, et Madame Carole EVENO, Technicienne de classe supérieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC150727DR01 du 23 février 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} février 2017



La Déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise DUVAL